

## • Programme

« La partie principale de la liturgie de la Parole est constituée par les lectures tirées de la sainte Écriture, avec les chants qui s’y intercalent ; mais l’homélie, la profession de foi et la prière universelle la développent et la concluent – car, dans les lectures que l’homélie explique, Dieu adresse la parole à son peuple, il découvre le mystère de la rédemption et du salut et il présente une nourriture spirituelle ; et le Christ lui-même est là, présent par sa parole au milieu des fidèles. Cette parole divine, le peuple la fait sienne par ses chants, et il y adhère par la profession de foi ; nourri par elle, il supplie avec la prière universelle pour les besoins de toute l’Église et pour le salut du monde entier. » (PGMR n° 33)

## • Points d’attention

La liturgie de la Parole commence donc avec la première lecture et s’achève avec l’oraison de la prière universelle.

Toutes ces lectures et le psaume, sauf s’il est chanté par la chorale, se font à l’ambon. L’homélie peut être faite à l’ambon ou au siège du président. Les intentions de la prière universelle sont données normalement depuis l’ambon. Dans le cas des messes de petits groupes, chacun peut donner ses intentions spontanément, depuis sa place.

Le texte est extrait et adapté d’un chapitre de l’ouvrage du Centre national de pastorale liturgique, *L’art de célébrer (II) Aide-mémoire pour les animateurs*, Cerf / CNPL, collection « Guides Célébrer » 10, 2003 – les extraits et références à la PGMR ont été actualisés - reproduction pour le seul usage privé.

Pour vous procurer l’ouvrage, [cliquez ici](#).